



Le 17 Septembre 2015

Réf : UFA150901

A Mesdames et Messieurs
les présidents de ligue
les responsables de clubs

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, le nouveau Règlement Particulier de la CSDGE a été validé par les instances fédérales de nos deux fédérations.

Nous vous rappelons que les principales modifications entrent en vigueur cette saison.

Dorénavant, pour :

. Délais d'inscription :

Pour les 3^{ème} et 4^{ème} Dan, le délai de dépôt des candidatures passe de deux à **TROIS MOIS**.

Pour les 1^{er} et 2^{ème} Dan, les délais restent inchangés, soit deux mois.

. Frais d'inscription

Les frais d'inscription sont les suivants :

	Candidats du groupe 1 (UFA)	Candidats des groupes 2 et 3
Grades par examen, dossier et équivalence		
1 ^{er} – 2 ^{ème} Dan	30 € (à l'ordre de la ligue)	100 € (à l'ordre de la fédération)
3 ^{ème} – 4 ^{ème} Dan	60 € (à l'ordre de la fédération)	200 € (à l'ordre de la fédération)

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos meilleures salutations

Les Coprésidents UFA

Pierre GRIMALDI

Paul LAGARRIGUE

Les Coprésidents CSDGE

Michel PROUVEZE

Michel DESMOT

FFAB Place des allées 83149 BRAS

Tel : 04 98 05 22 28 - Fax : 04 94 69 97 76

E-mail : ffab.aikido@wanadoo.fr

Agrément Ministériel Jeunesse et sports n°06 S 86

du 7 octobre 1985 et du 3 décembre 2004

Reconnue par l'Aïkikai so Hombu de Tokyo

WWW.FFABAİKIDO.FR

FFAAA, 11 rue Jules Vallès 75011 Paris

Tél. 01 43 48 22 22 - Fax 01 43 48 87 91 -

E.mail:ffaaa@aikido.com.fr

agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Membre de l'IAF (International Aikido Federation) et de

l'UFA

Reconnue par l'Aïkikai de Tokyo

www.aikido.com.fr